

Le Département de la Loire s'est engagé depuis de nombreuses années dans l'accompagnement des clubs sportifs ligériens.

Dans ce cadre, chaque année, le Département propose une convention de partenariat avec les clubs Elite - Haut Niveau – National.

**Jean-Yves BONNEFOY, Vice-Président du Département de la Loire en charge du sport**

**Gilles MAS, Président de l'Espoir Cycliste Saint-Etienne Loire**

vous convient à la signature de la convention de partenariat entre le Département de la Loire et le club **l'Espoir Cycliste Saint-Etienne Loire** le **samedi 25 mars 2017 à 11h30 Stade de l'Etivallière à Saint-Etienne**

Cette manifestation se déroule dans le cadre du Grand Prix Cycliste de Saint-Etienne.

**Pour bénéficier de l'aide départementale**, l'association sportive doit avoir une équipe première qui évolue en championnat de France.

Les catégories Elite Haut Niveau, Haut Niveau et National sont déterminées suivant l'organisation du championnat et le niveau de pratique.

Le Département apporte son concours financier à l'Association contractante pour le fonctionnement de l'équipe évoluant au niveau national au titre de la saison sportive 2016-2017.

Le montant de la participation financière du Département pour le fonctionnement du club **l'Espoir Cycliste Saint-Etienne Loire** est fixé à 95 000 €.

L'Association support s'engage à entretenir des relations avec les autres clubs du Département afin de les faire bénéficier des retombées de sa notoriété en leur offrant notamment, la possibilité d'organiser des manifestations communes. Elle s'engage également à apporter à d'autres clubs une aide technique pour leur entraînement et à faciliter des animations avec un public défavorisé.

L'association s'engage à mener au cours de l'année une information sur le dopage auprès de ses licenciés, entraîneurs et bénévoles.

L'Association s'engage à valoriser l'image du Département de la Loire à travers sa politique de communication.